

ANNEXE 4



Direction des services dépar-
ten-
de l'éducation nationale
du Doubs

DEMANDE DE PRIORITE MEDICALE OU D'ETUDE DE LA SITUATION MEDICALE OU SOCIALE

~~~~~

**(A retourner impérativement par courriel pour le 26 avril 2021)**

délai de rigueur : aucune demande ne pourra être prise en compte après cette  
date.

~~~~~

Division des personnels
enseignants du 1^{er} degré
Service gestion collective

PHASE PRINCIPALE ET COMPLEMENTAIRE DU MOUVEMENT

Téléphone :
03 81 65 48 56

Mél :
ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr

26, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex

OBJET : préparation de la rentrée 2021

NOM :

PRENOM :

AFFECTATION 2020/2021 :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MEL :

Demande de priorité médicale (priorité légale) <u>au titre du handicap</u>	Demande d'étude de situation médicale en phase complémentaire	Demande d'étude de situation sociale en phase complémentaire
☐ je sollicite une priorité d'affectation dès la phase principale pour l'année scolaire 2021/2022 Les enseignants qui sollicitent l'octroi d'une priorité au titre du handicap de l'enseignant, du conjoint ou de l'enfant doivent, pour le 26 avril 2021 au plus tard, transmettre cette présente fiche de demande ainsi qu'un dossier médical, au Docteur Baverel, médecin de prévention, à ce.sante@ac-besancon.fr Fait à Le Signature de l'intéressé(e)	☐ je sollicite une étude de ma situation médicale pour l'année scolaire 2021/2022 Les enseignants qui souhaitent faire valoir des éléments d'ordre médical doivent, pour le 26 avril 2021 au plus tard, transmettre cette présente fiche de demande ainsi qu'un dossier médical, au Docteur Baverel, médecin de prévention, à ce.sante@ac-besancon.fr Fait à Le Signature de l'intéressé(e)	☐ je sollicite une étude de ma situation sociale pour l'année scolaire 2021/2022 Les enseignants qui souhaitent faire valoir des éléments d'ordre social doivent transmettre cette présente fiche puis prendre rendez-vous, pour le 26 avril 2021 au plus tard, avec monsieur Marc Borey « marc.borey@ac- besancon.fr » Fait à Le Signature de l'intéressé(e)

Pour le suivi des demandes, une copie de la présente fiche doit être transmise pour le 26 avril 2021 au service de la gestion collective, DSDEN du Doubs, 26 avenue de l'Observatoire, 25030 BESANCON CEDEX ou ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr